



DECLARATION des Elus et du Représentant Syndical CFDT au CCE du 13 décembre 2017

Le 11 décembre 2017, la CFDT a pris note du nouveau communiqué de la direction du Groupe au sujet de la Négociation Annuelle Obligatoire.

Dans ce second communiqué, la direction du Groupe nous annonce que la mesure unilatérale (0,5% d'augmentation générale et une prime de 400€) décidée en fin de séance du mercredi 6 décembre est annulée. Cette mesure unilatérale est remplacée par la dernière proposition faite en séance par la direction et même avec une AG augmentée pour les OE.

Quel crédit peut-on accorder aux négociateurs de la Direction à la lecture de ce communiqué ?

En agissant ainsi, la direction a décidé de mettre fin à la négociation contractuelle, au dialogue social chez Total !

Tous les salariés, le management compris, semblent être sous le diktat d'un seul homme.

La CFDT qualifie cette situation d'extrêmement grave !

Pourquoi la direction a-t-elle réuni l'ensemble des Organisations syndicales représentatives le mercredi 6 décembre pour finalement appliquer unilatéralement sa dernière proposition ?

La CFDT considère que la direction a traité l'ensemble des salariés et des organisations syndicales avec beaucoup de mépris.

La CFDT pose clairement la question de la volonté de la direction à bâtir, pour l'avenir, un véritable dialogue social au sien de notre entreprise.

Forte de ce constat et en attendant une réponse de la part de la direction générale, la CFDT ne participera pas aux réunions des IRP et ce jusqu'à nouvel ordre.

